MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L.P.O. Fernand RENAUDEAU

Le Proviseur
René-Jean PIAZZA

Rue de la Tuilerie
B.P. 12124
49321 Cholet Cedex

Tél. : 02.41.49.21.60

ce.0490054t@ac-nantes.fr

Partenaire formation avec

Etablissement bénéficiant du concours financier de :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE RENAUDEAU-LA MODE

MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil d' administration à 18h, le quorum (>15) étant atteint.

1-1 Adoption du compte rendu de la séance du 21-06-2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[délibération n° 1 – 21 POUR/ 21 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-2 Adoption de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Monsieur le Président propose des modifications à l'ordre du jour, les points suivants sont rajoutés :

- 1.3.3 Modification de structure SEP
- 1.4.13 Don MDL voyage à MILAN en mars 2019
- 1.4.14 Voyages en Italie (Milan) BTS 2 APC janvier 2019
- 1.4.15 Contrat avec Sté BRANGEON pour la gestion des déchets sites Renaudeau + la Mode (année 2019 et 2020)
- 1.4.16 Convention avec Schneider Electrique
- 1.5.0 DBM 2018 pour vote
- 1.5.6 Sorties d'inventaire

Point supprimé :

1.4.3 Convention avec l'Université (EPCSCP)

[délibération n° 2 – 21 POUR/ 21 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

Les enseignants du lycée Renaudeau- La Mode déposent une motion (voir pièce jointe) concernant le refus d'ouverture d'une dixième classe de seconde au lycée Renaudeau par les services du rectorat malgré les demandes importantes des familles et le nombre de recours .déposés pour des familles dont les élèves se trouvaient sans affectation.

1-3 Affaires générales

1-3-1 Bilan de rentrée

Monsieur le Président présente le bilan de rentrée :

Concernant le LEGT, l'établissement accueille à la rentrée 9 classes de seconde générale soit 323 élèves inscrits sur 430 premiers vœux formulés. Sur les niveaux première et terminale, toutes les sections sont remplies mais une seule classe de 1ère STI2D cette année au lieu de deux les années précédentes. Le lycée général est donc complet et ne peut pas accueillir de nouveaux élèves.

Mme Biret, représentante des parents d'élèves s'étonne de la fermeture de la classe de première STI2D en raison des demandes extérieures dont elle a eu connaissance. M. Blanchard (DDFPT) donne pour raison, la baisse des demandes des élèves de seconde du lycée et le refus d'affecter des élèves de l'extérieur sur le lycée.

Concernant la SEP, il reste deux places vacantes en seconde Bois et quelques places vacantes en première. Il n'y a pas d'évolution significative, ce qui laisse envisager une DHG équivalente pour la rentrée prochaine.

Pour la voie générale, les résultats aux examens sont de l'ordre de 95,6% de réussite dont 50% avec mention. Il est noté une hausse des résultats en ES et une baisse en L due à la

cohorte. Le taux global de réussite au lycée Renaudeau est donc plus de deux points au dessus du taux académique, ce qui répond à l'enjeu fixé par l'axe 1 du contrat d'objectif.

Pour la voie technologique, 95% de réussite soit 2,5 points au dessus du taux académique et pour les BTS, 89% de réussite.

Pour la voie professionnelle, concernant les baccalauréats professionnels, le taux est de 80% soit 3 points en dessous du taux académique mais en progression et répondant donc aux objectifs de se rapprocher du taux académique. Pour les BEP, le taux est de 92,5% et le CAP ELIS 76%. Pour le DNB passé par nos troisièmes professionnels, une belle réussite à 92% lorsque le taux académique est de 83%.

En conclusion, Le lycée Renaudeau-La mode est un lycée attractif où les élèves réussissent.

Du côté des personnels enseignants, il y a eu deux défections en début d'année, en philosophie et en SII. Un enseignant en philosophie est maintenant arrivé et les heures de SII ont été réparties sur les enseignants du lycée.

Pour les personnels région, Monsieur le Président félicite les services de la région pour le travail de recrutement effectué, permettant à tous les postes d'être pourvus sur le lycée. Mme Leroy représentante de la Région précise que 70 postes supplémentaires ont été créés dont un qui a bénéficié au lycée.

M. Rosier, représentant des enseignants, tient à préciser que les résultats médiocres aux examens professionnels sont dus à des classes de Bac Pro trop chargées à 30 élèves, ne permettant pas aux enseignants de préparer au mieux l'ensemble des élèves au baccalauréat. Concernant les CAP, il souligne un problème dans le recrutement avec une proportion trop élevée d'élèves issus de SEGPA, ULIS ou MLDS rendant ces classes difficiles. La priorité étant donnée aux élèves issus de ces sections, le recrutement d'élèves intéressés par la filière est difficile (taux de pression +3) faute de place d'où la demande d'un CAP supplémentaire sur le lycée Renaudeau, refusée pour l'instant en raison d'une offre similaire en MFR. M. Rosier précise que le public visé par le lycée n'est pas celui accueilli en MFR.

1-3-2 Rapport d'activités

Monsieur le Président présente le rapport d'activités reprenant les trois axes du contrat d'objectifs.

Concernant l'axe 1 pour la réussite des élèves, monsieur le Président fait remarquer que le taux de non passages de 2GT en 1GT est resté faible, bien en dessous du taux académique, que 8 élèves de seconde ont bénéficié des passerelles LEGT-SEP et que la proportion des parents présents aux réunions d'informations est maintenant élevée.

Concernant l'axe 2 pour l'orientation des élèves, monsieur le Président souligne de nouveau l'excellent résultat au DNB mais déplore la baisse de poursuites d'études des élèves de la SEP en BTS, baisse résultant de la reprise des embauches dans les entreprises. Il regrette aussi la difficulté à mettre en place des parrainages avec des professionnels. Madame Biret, représentante parent, propose de diffuser cette recherche de parrainage auprès des parents d'élèves qui sont potentiellement des professionnels. Madame Delhaye, représentante enseignant rappelle qu'une rencontre avec les anciens élèves est organisée au lycée le samedi 22 décembre 2018.

Concernant l'axe 3 pour un climat scolaire positif, monsieur le Président rappelle que le label E3D dont l'établissement est doté, a permis plusieurs évolutions au sein du lycée, en particulier le déplacement de la zone fumeur rendant les abords du lycée plus propres. Monsieur Bicheux, représentant des élèves, fait remarquer que le déplacement du coin fumeur proche de l'arrêt de bus engendre des problèmes de sécurité routière. C'est donc un point qu'il faudra surveiller. Sinon, Monsieur le Président regrette que le nombre de conseil de discipline n'est pas diminué.

Pour conclure, monsieur le Président souligne la participation de tous au projet d'établissement ainsi que la poursuite de la mise en sécurité de l'établissement.

[délibération n° 3 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSIONS – 0 CONTRE]

1-3-3 Modification de structure SEP

Malgré la demande hors délai, monsieur le Président propose pour la rentrée 2019, le passage en Bac Pro Bois et Maintenance de 30 élèves à 24 élèves pour permettre une formation dans de meilleures conditions notamment en enseignements généraux. Monsieur Bal, représentant professeur, est surpris de cette demande de modification sans concertation avec les équipes pédagogiques en raison des pertes d'heures engendrées en enseignement général avec le risque de suppression de certains postes. Monsieur le Président, précise que le passage de 30 à 24 permettrait de pallier à la difficulté de recrutement en pilote de ligne permettant de maintenir en place un groupe à 9 élèves contre 15 en maintenance.

Madame Leroy, représentante Région, demande s'il est possible de créer un film sur la formation pilote de ligne pour le diffuser aux troisièmes. Monsieur Blanchard (DDFPT) précise qu'un film

promotionnel existe déjà mais que le problème est la difficulté pour les élèves à trouver un stage en raison des règles de sécurité non adaptées aux scolaires.

Monsieur Rosier, représentant professeur, en réponse à cette difficulté, présente le principe de surqualification c'est-à-dire l'ajout d'une année supplémentaire pour valider deux diplômes. Cette possibilité étant uniquement offerte aux élèves s'il reste des places disponibles en terminale.

[délibération n° 4 – 18 POUR/ 22 – 4 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4 Affaires financières

1-4-1 DBM 2018

M. Deschamps (gestionnaire) présente en premier lieu, les subventions spécifiques d'état qui sont des aides ciblées sur les élèves venant de quartiers défavorisés (subvention parcours d'excellence pour 351 €) . M. Deschamps regrette que ces aides ne soient pas plus utilisées malgré la vigilance mise en place pour repérer les élèves qui pourraient en bénéficier. Une autre subvention d'un montant de 800 concerne l'atelier "théâtre".

M. Deschamps propose ensuite un prélèvement sur les fonds de réserves du service général afin de satisfaire les dépenses suivantes: 3000€ pour le remplacement de 3 panneaux de basket, 10 000€ pour des besoins pédagogiques, 5000€ pour la réparation du minibus et 10 000€ pour la maintenance (électricité, chauffage, toiture…). Compte tenu de l'ensemble des prélèvements les fonds de réserves du service général s'élèvent à 87 677.78 €.

[délibération n° 5 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-2 Adhésion Campus

Précisions de M. DESCHAMPS

L'adhésion au Campus qui est un réseau d'entreprises, d'établissements scolaires et de centres de formations est de 300€. Ce Campus a été mis en place l'an dernier et des évolutions sont encore à venir.

[délibération n° 6 – 20 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 2 CONTRE]

1-4-3 Conventions concernant la location des chambres

1) 6 hébergements à titre gracieux

Le lycée héberge cette année un assistant de langue, quatre élèves québécois et une élève coréenne.

[délibération n° 7 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

2) locations chambres individuelles pour Mme DIDILLON, M.LABROSSE M. BELLANGER et M. DESCHAMPS

Le lycée met à disposition des chambres pour les personnels en ayant besoin, pour 10€50 la nuitée ou 215€ le mois.

[délibération n° 7 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-4 Logements de fonction : pour information

Mme Legardinier (Proviseure adjointe) prend la suite du logement de fonction occupée par Mme Nio.

1-4-5 Convention avec le SUAPS, utilisation des équipements sportifs

Cette convention permet la location du petit gymnaste et de la salle de musculation par le SUAPS deux soirs par semaine. M. Duret (représentant enseignant et professeur d'EPS) fait remarquer que les salles de sport sont de moins en moins louées en raison de leur vétusté.

[délibération n° 8 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-6 Convention carte achat avec la Caisse d'Epargne

La Caisse d'épargne propose une carte d'achat à 150€ annuel plus 0,77% par opération pour les achats sur internet que les DDFPT effectuent. M. Blanchard (DDFPT) précise que le coût de la carte est largement amorti aux vues des économies réalisées en passant par des grandes enseignes sur internet.

[délibération n° 9 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-7 Convention Artothèque : prêt d'œuvres

Cette convention permet le prêt d'œuvres d'art pendant six à sept semaines, œuvres d'art que l'on peut admirer au CDI ou dans le couloir de l'administration. Son coût est de 30€ par an.

[délibération n° 10 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-8 Convention journal des lycées

Cette convention passée avec le lycée et l'association pour le développement du journal des lycées, association en collaboration avec Ouest France permet l'édition papier du journal des lycées, l'aide d'un journaliste et l'accès à une plateforme numérique. Son coût est de 199€ par mois soit 2388€ par an. M. Kirion (représentant enseignant et porteur du projet) précise que le journal des lycées est ouvert à tous les élèves et qu'ils ont la liberté éditoriale sous couvert du chef d'établissement.

[délibération n° 11 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-9 Contrat avec Sté BRANGEON pour la gestion des déchets sites Renaudeau + la Mode (année 2019 et 2020)

Ce contrat permet la valorisation de nos déchets en carton. Il faudra donc bien séparer les papiers des cartons et ne pas mettre de cartons souillés. Le coût pour le traitement de ces cartons est de 72€ les 20 m^3 (mètres cubes) et 92€ la rotation de la benne. La tonne valorisée rapportera 28€ à l'établissement.

[délibération n° 12 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-10 Voyages- sorties : Bilan

1) Bilan du voyage en Allemagne

M. Deschamps présente le bilan financier du voyage en Allemagne.
- Classes concernées : les secondes (15 élèves et 2 accompagnateurs)
- Coût total : 4 564.05 €
- Aides de la Région : 589.05 €
- Participation famille 265 €. ce qui permet un remboursement aux familles de 15 €

M. le Président fait remarquer que ce voyage permet la pérennisation d'un lien avec un établissement allemand.

Le conseil d'administration approuve le budget définitif et le tarif de 265 € demandé aux familles.

[délibération n° 13 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

2) Sortie au Puy du Fou

M. Deschamps présente le bilan financier de la sortie au Puy du Fou.
- Classes concernées : 1ère STIR / STIM (19 élèves et 3 accompagnateurs)
- Coût total : 674.50 €
- Aides de la Région : 89.50 €
- participation de la TA : 300.00 €
- Participation famille 15 € (identique à la prévision)

Le conseil d'administration approuve le budget définitif et le tarif de 15 € demandé aux familles.

[délibération n° 14 – 22 POUR/ 22 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-11 Convention avec Schneider électrique

Cette convention permet l'équipement de l'établissement scolaire d'un système de réalité virtuelle d'un coût de 4800 € ainsi que la formation de deux enseignants. Ce système est une première devançant le besoin des entreprises.

[délibération n° 15 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-12 Bilan d'utilisation des fonds sociaux

Le reliquat des fonds sociaux au 31/08/2018 est de 21 849,77€. L'établissement a aidé 36 élèves pour l'année scolaire 2017-2018 à hauteur de 8 984,08€. Les aides ont été pour l'hébergement (66 %), les voyages (12 %) les transports (15 %) et les fournitures scolaires (7 %).

M. Deschamps rappelle qu'il y a trop peu de demandes des familles par rapport aux besoins réels. Mme Leroy (représentante Région) conseille de travailler en réseau avec les assistants sociaux qui suivent ces familles.

[délibération n° 16 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-13 Sortie d'inventaire (Désherbage du CDI + voiture CLIO)

Chaque année, les documentalistes proposent une liste de revues et de livres à retirer du CDI.

M. Deschamps nous fait part de la sortie d'inventaire de la Clio diesel qui a été remplacée par une Zoé électrique, permettant à l'établissement de bénéficier d'un bonus écologique.

[délibération n° 17 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-14 Don MDL voyage à MILAN en mars 2019

Suite à des actions, la MDL fait un don de 72,30€ pour le voyage à Milan prévu en 2019 qui concerne la classe de terminale Mode.

[délibération n° 18 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-4-15 Voyages en Italie (Milan) BTS 2 APC janvier 2019

M. Deschamps présente le montage financier du voyage à Milan des BTS Cuir en alternance.

Classes concernées : BTS 2ème année (17 élèves et 2 accompagnateurs)
- Coût total : 11 288.67 €
- Aides de la Région : 5 644.34 € (via le CFA)
- participation sur les fonds UFA : 3 094.33 €
- Participation famille 150 € montant faible au regard du coût total par participant (571.50 €)

Le conseil d'administration approuve le projet de budget, le budget prévisionnel et le tarif de 150 € demandé aux familles.

[délibération n° 19 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5 GRETA

1-5-0 DBM 2018 pour vote

La somme de 40 000 € sera prélevée sur les fonds de réserve pour effectuer des travaux sur le bâtiment du site Kennedy.

[délibération n° 20 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-2 Adhésion au Campus

Comme le Lycée Renaudeau-La mode, le GRETA adhère au campus.

[délibération n° 21 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-3 Contrat de production pédagogique : projet FAF. TT

Le projet FAF.TT correspond à un socle de compétences pour adultes.

[délibération n° 22 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-4 Contrat de sous-traitance avec FURLAN

La société FURLAN propose des techniques de nettoyage.

[délibération n° 23 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-4 Contrat de sous-traitance avec M. Sébastien JUVIN

[délibération n° 24 – 20 POUR/ 20 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-5 Point RH :

1) Contrats de formateurs permanents

Mme Berthelot (représentante GRETA) fait un point sur l'évolution du personnel avec des éventuels changements de quotités en raison d'une réorganisation des services ou des besoins.

[délibération n° 25 – 19 POUR/ 19 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

2) Contrats de personnels

Mme Berthelot précise que les baisses de quotités sont à la demande des personnels.

[délibération n° 25 – 19 POUR/ 19 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-5-6 Sorties d'inventaire

La sortie d'inventaire concerne du matériel assez vieux (Postes informatiques, mobilier….).
M. Deschamps précise que le matériel est amorti depuis un certain temps et qu'il peut donc être sorti de l'inventaire comptable.

[délibération n° 26 – 19 POUR/ 19 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-6 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur clôt la séance à 20h27.

La Secrétaire de séance,
Laurence MOAN

Le Président de séance,
René-Jean PIAZZA

LYCEE RENAUDEAU - LA MODE
BP 12124
49321 CHOLET CEDEX
LE PROVISEUR